

UNION EUROPÉENNE

Il existe un net écart de revenu par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE, les niveaux de productivité et d'utilisation de la main-d'œuvre demeurant inférieurs à ceux des pays les plus performants. Des progrès ont été réalisés dans la réforme du secteur financier, notamment dans le domaine de la réglementation macroprudentielle. Des réformes structurelles s'imposent dans les domaines suivants pour limiter les effets à moyen et long termes de la crise sur la production potentielle.

Priorités fondées sur des indicateurs

Renforcer la concurrence dans le secteur des services

La faiblesse des pressions concurrentielles dans le secteur des services freine la productivité.

Mesures prises : La directive de 2006 relative aux services devrait permettre de renforcer sensiblement la concurrence. Sa transposition a bien avancé mais elle demeure incomplète suivant les pays de l'UE. La mise en place d'un espace unique de paiement en euros (SEPA) est en cours.

Recommandations : Assurer une application complète et effective de la directive relative aux services et une mise en œuvre adéquate de ses dispositions juridiques et pratiques. Veiller à ce que la mise en place du SEPA soit achevée rapidement.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Le jeu de la concurrence dans les industries de réseau est entravé par le caractère inachevé du marché unique et par des obstacles réglementaires.

Mesures prises : Les services postaux seront intégralement libéralisés en 2012.

Recommandations : Réunir davantage d'informations pour étayer les initiatives en faveur du marché unique, en cernant les obstacles spécifiques au jeu de la concurrence et aux gains d'efficience. Veiller à ce que les mesures prises au niveau de l'UE soient pleinement appliquées sur les marchés nationaux, notamment en matière de séparation fonctionnelle des activités de fourniture et de production sur les marchés de l'énergie. Aller de l'avant en matière de réforme et d'intégration des marchés des transports, des services postaux, des télécommunications, des services portuaires et de l'énergie.

Réduire les aides à la production agricole

Les aides à l'agriculture accordées dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) induisent des effets de distorsion et sont donc préjudiciables à la productivité globale. Elles bénéficient en outre de manière disproportionnée aux exploitations agricoles de grandes tailles et efficaces.

Mesures prises : Les réformes de la PAC ont sensiblement distendu les liens entre les paiements et la production. Les quotas laitiers devraient être progressivement supprimés d'ici à 2015. Le soutien des prix a été revu à la baisse pour de nombreux produits agricoles. Néanmoins, la réintroduction de subventions à l'exportation agricole pour les produits laitiers en 2009 a constitué un pas en arrière.

Recommandations : Le découplage total des paiements devrait être élargi au secteur de la production de viande bovine et ovine. Les paiements versés à l'ensemble des producteurs agricoles devraient être davantage découplés de la production. Les obstacles qui limitent l'accès au marché des pays non membres de l'UE devraient être réduits. Les prix de soutien et les subventions aux biocarburants devraient être revus à la baisse.

Autres grandes priorités

Réformer la réglementation financière et approfondir l'intégration des marchés

La réglementation des marchés de capitaux doit être plus efficace pour favoriser un renforcement de leur stabilité et de leur efficience.

Mesures prises : Diverses réformes ont été engagées, notamment dans le but de renforcer les normes de fonds propres, la gestion des liquidités, les dispositifs de garantie des dépôts, et la surveillance des agences de notation financière ainsi que des fonds d'investissement alternatifs. La mise en place d'un nouveau cadre transfrontalier de surveillance et de gestion des crises est en cours.

Recommandations : De nouvelles règles devraient être élaborées afin de renforcer la solidité du système financier et d'atténuer la cyclicité de son fonctionnement. Les organismes européens de surveillance récemment créés devraient se voir accorder des compétences et des ressources suffisantes pour assurer une surveillance et une gestion transfrontalières efficaces du risque systémique. Des mesures complémentaires devraient être prises pour intégrer les marchés des services financiers de détail.

Améliorer le fonctionnement du marché du travail

Le niveau du chômage structurel est élevé, tandis que le nombre d'heures travaillées et le taux d'activité sont relativement faibles.

Mesures prises : Le plan européen de relance économique ciblait les aides du Fonds social européen sur les programmes du marché du travail. Un des objectifs prévus par la Stratégie Europe 2020 est de porter à 75 % le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans.

Recommandations : La réalisation des objectifs de l'UE concernant le marché du travail passe essentiellement par l'utilisation d'instruments d'action nationaux, mais les réformes peuvent également être facilitées par la pression des pairs et la surveillance exercée au niveau de l'Union. Les mesures prises au niveau de l'UE peuvent contribuer à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre en améliorant la transférabilité des droits à pension dans le cadre des régimes de retraite professionnels ainsi que des droits à prestations sociales.

UNION EUROPÉENNE

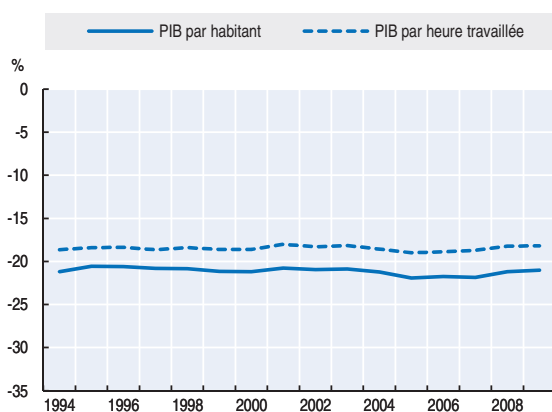
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance, en pourcentage

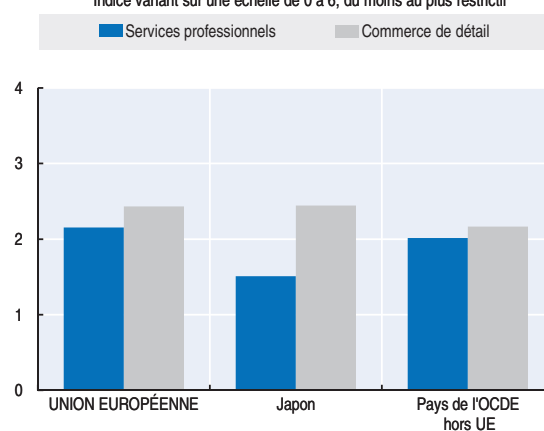
	1999-2009	1999-2004	2004-09
PIB par habitant	1.6	2.0	1.3
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.1	0.2	0.1
<i>dont</i> : Taux d'emploi	0.5	0.6	0.3
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.4	-0.2
Productivité du travail	1.5	1.8	1.2
<i>dont</i> : Intensité capitalistique
Productivité multifactorielle

Source : OECD (2010), estimations fondées sur la Base de données du n° 88 des Perspectives économiques de l'OCDE : Statistiques et projections.

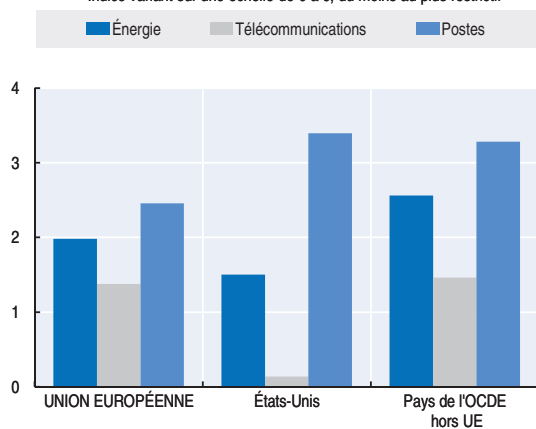
A. Des écarts de PIB par habitant et de productivité subsistent
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE¹



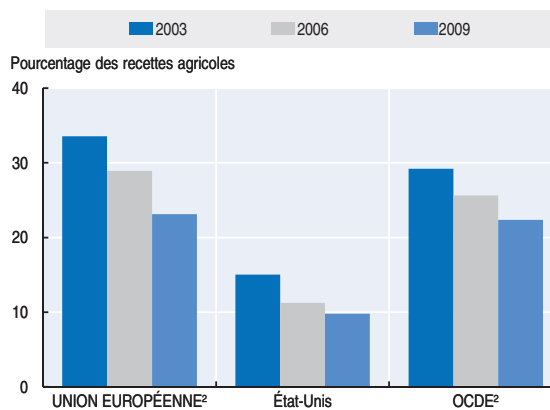
B. La réglementation des services professionnels et du commerce de détail reste relativement élevée, 2008
Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif



C. La réglementation pourrait être encore assouplie dans certaines industries de réseau, 2008
Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du moins au plus restrictif




D. Le niveau de soutien à l'agriculture a diminué mais demeure très élevé



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de l'OCDE les mieux classés en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Moyenne des pays européens de l'OCDE. Les moyennes UE et OCDE ne comprennent pas le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 88 des Perspectives économiques ; graphiques B et C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : OCDE, Base de données sur les estimations du soutien aux producteurs et aux consommateurs.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932387194>